

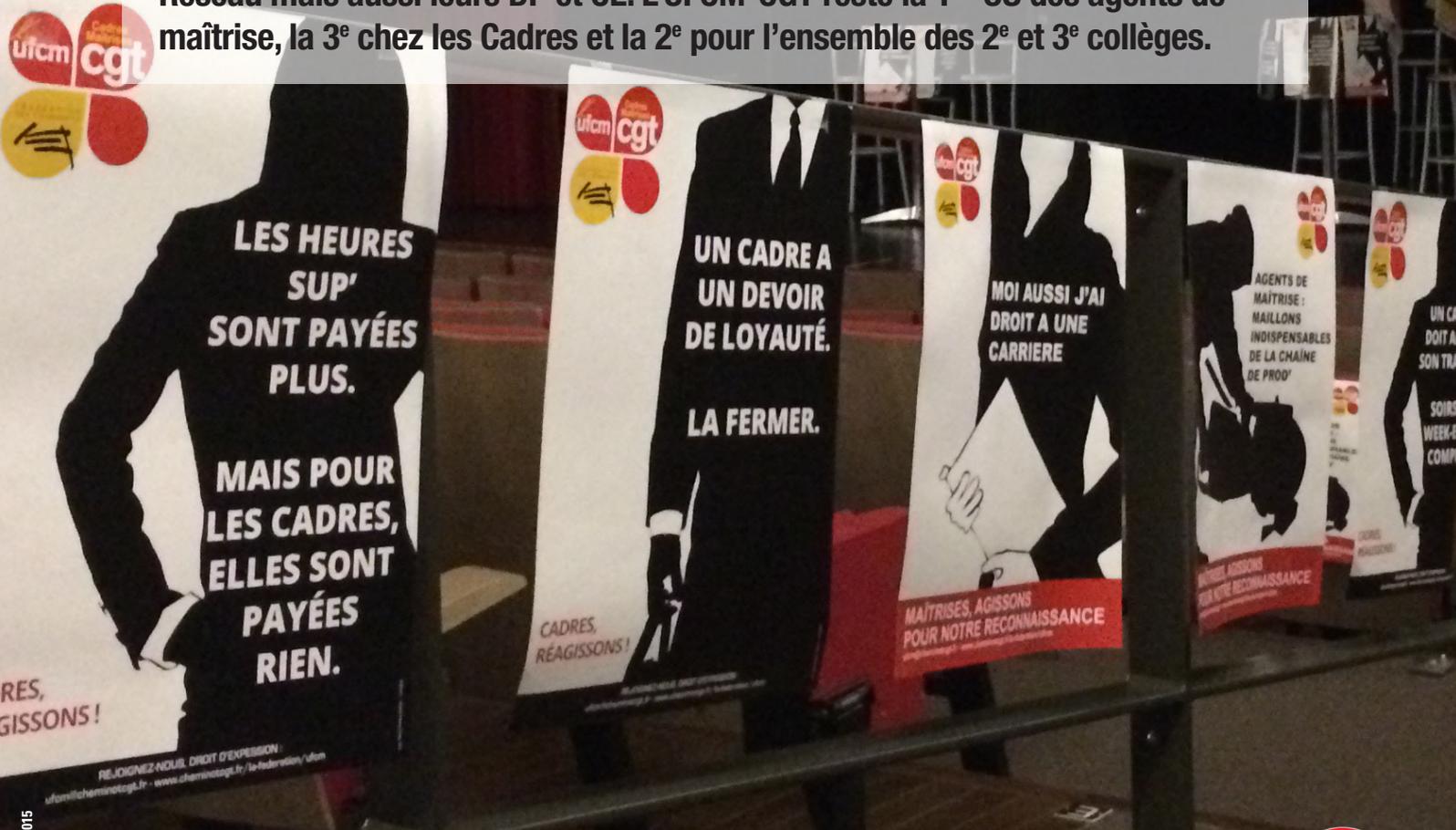
Perspectives syndicales

Le journal des cadres et agents de maîtrise cheminots de la CGT

◆ Dossier • P.3

L'UFCM-CGT 2^e organisation syndicale de l'encadrement

Le 19 novembre 2015, les cheminot(e)s étaient appelés à élire leurs représentant(e)s au CS du GPF, au CA de SNCF Mobilités, ainsi que celui de Réseau mais aussi leurs DP et CE. L'UFCM-CGT reste la 1^{ère} OS des agents de maîtrise, la 3^e chez les Cadres et la 2^e pour l'ensemble des 2^e et 3^e collèges.



◆ Editorial

Editorial

Éditorial d'Henry Wacsin, secrétaire Général de l'UFCM-CGT page 2

◆ Dossier

Elections CE

Résultats des élections aux Conseils d'Administration et au Conseil de Surveillance page 5

◆ Dossier

Elections CE

Résultats des élections CE page 6





Après une campagne électorale difficile, âpre, au cours de laquelle les comportements les plus discutables ont été constatés à l'encontre de la CGT, les résultats sont tombés, confirmant les niveaux de représentation respectifs de chaque Organisation Syndicale, et notre 1^{ère} position. Nous entrons maintenant dans une nouvelle période de construction sociale, faite d'incertitudes, voire de doutes sur la capacité des

acteurs sociaux à faire évoluer un dialogue social, très largement mis à mal par la stratégie du directoire et de la DRH du Groupe Public Ferroviaire, et d'autres... Leur comportement lors des dernières négociations a eu plus pour objet de remodeler le spectre de la représentativité syndicale, que d'avancer sur la voie d'une modernisation sociale sur laquelle la CGT est prête à discuter. Ce remodelage ayant échoué, les objectifs persistent toutefois. Les dernières interventions radiophoniques de Guillaume Pépy apportent d'ailleurs la preuve que notre Président est passé maître dans l'art de la prestidigitation, parvenant à fixer l'attention des auditeurs sur les indispensables efforts de cheminots en soi-disant peine de compétitivité, tout en dissimulant ses coûteuses stratégies internationales et les carences d'un Etat de moins en moins stratège. En off, notre président du directoire se révèle parfois plus disert : « Mettons le RH0077 par terre, pas de tabou ! », « Passons-nous des syndicats et lançons une consultation numérique directement auprès des cheminots ! », quand ce n'est pas plus clairement « Tous les coups sont permis ! ». Pour l'encadrement, c'est clairement l'aménagement du temps de travail qui est en jeu, par l'assimilation subtile que la direction fait entre le titre 3 du RH 0077 (agents non soumis à tableau de service) et le forfait jours. L'objectif : la réduction des jours de RTT ! L'UFCM-CGT est prête à discuter du travail, de son sens, de son organisation, de sa qualité. Certainement pas du nombre de jours de RTT à rendre à l'entreprise.

Henry Wacsin

◆ Conseil National fédéral

La Fédération CGT des Cheminots tiendra son conseil national à Montreuil les 26 et 27 janvier 2016.

◆ Rencontres d'Options

Les prochaines rencontres d'Options se dérouleront le 28 janvier 2016 à Paris dans le 13^e arrondissement. Le thème de ces rencontres sera l'Éthique professionnelle, la citoyenneté et le droit d'alerte au travail. Vous trouverez plus d'informations sur : <http://www.ugict.cgt.fr/rencontres2016>

◆ Conseil National de l'Ugict CGT

L'Ugict CGT tiendra son conseil national à Montreuil les 23 et 24 mars 2016.

◆ Congrès de la CGT

La CGT tiendra son 51^e congrès à Marseille du 18 au 22 avril 2016.

◆ Stage National UFCM-CGT

L'UFCM-CGT organise son stage national à Courcelle du 09 au 13 mai 2016.

◆ Conseil National de l'UFCM-CGT

Les 31 mai et 01 juin 2016, l'UFCM-CGT organise son Conseil National à Montreuil.

Publication mensuelle de l'Union Fédérale des Cadres et agents de Maîtrise CGT
cheminots - Case 546 - 93515 MONTREUIL CEDEX
Tél. 01 55 82 84 40 - Fax 01 48 57 95 65 - e-mail : ufcm@cheminotcgt.fr

Directrice de la publication : C. Blanchot

Tirage : 6 500 exemplaires

Numéro commission paritaire 1011 S 05854

Dépôt légal 4^{ème} trimestre 2015

Imprimerie : VOLUPRINT, AUXERRE - 03 86 18 06 00



L'UFCM-CGT : 2^e organisation syndicale de l'encadrement

Le 19 novembre 2015, les cheminotes et cheminots étaient appelés à élire leurs représentant(e)s au Conseil de Surveillance du Groupe Public Ferroviaire, au Conseil d'Administration de SNCF Mobilités, ainsi que celui de Réseau, mais aussi leurs représentant(e)s du personnel et des CE. Ces scrutins inédits se sont déroulés dans un contexte particulier puisque ce sont les premiers depuis la réforme du Ferroviaire et qu'ils arrivaient moins d'une semaine après les attentats meurtriers de Paris et l'accident tragique du TGV d'essai à Eckwersheim. La CGT et son UFCM maintiennent leurs résultats de 2014. L'UFCM-CGT reste la 1^{ère} organisation syndicale des agents de maîtrise, la 3^e chez les Cadres et la 2^e pour l'ensemble des 2^e et 3^e collègues. Ces résultats doivent être analysés scrutin par scrutin et région par région pour en tirer les bilans nécessaires à nos futurs plans de travail et actions revendicatives.

Précipiter les élections pour éviter les débats

Faisant fi du scrutin qui avait eu lieu le 20 mars 2014, la direction s'est acharnée à vouloir tenir l'ensemble des cinq scrutins le même jour, et avec une certaine précipitation, alors que la Loi offrait la possibilité de les distinguer. Cela aurait permis la tenue de débats plus sereins et surtout d'aborder les sujets majeurs, que ce soit pour les besoins d'activités sociales, les attentes nombreuses au sujet des déroulements de carrière ou aussi sur les conditions de travail, l'emploi, la sécurité ferroviaire et le mode de management... Le contexte sociétal, en particulier les attentats du 13 novembre et la catastrophe ferroviaire d'Eckwersheim, auront pesé dans la dernière ligne droite de la campagne.

Eloigner les instances représentatives des cheminots

Pour la première fois depuis la mise en place du Groupe Public ferroviaire (GPF), issu de la Loi du 04 août 2014, les cheminots étaient appelés à élire leurs représentants. Les différentes instances représentatives du personnel ont été remaniées et la direction ne s'est pas privée de proposer des découpages visant à affaiblir la première organisation syndicale de l'entreprise : La CGT ! Pour arriver à cet objectif, à peine masqué jusqu'au plus haut niveau du GPF, tous les coups ont été permis... et cela pose, de fait, le problème de la neutralité obligatoire de la direction face à certaines organisations syndicales. La direction a fait campagne dans la campagne pour influencer et favoriser les partenaires sociaux qui seraient les plus potentiellement acceptables car plus prompts à signer des accords accompagnant des reculs sociaux au profit d'une individualisation de la relation de

travail. C'est ainsi que, par exemple, le réseau « SNCF au féminin » a fait la promotion des seuls candidats UNSA sur son site internet. Ou encore en s'empressant de mobiliser 2 % de la masse salariale pour un hypothétique intéressement. Ou enfin quand elle a avancé l'idée de la mise en place du ticket restaurant d'ici un an dans des conditions plus ou moins obscures. Et comme par hasard, la CFDT communique « sur ces avancées » avant même qu'elles ne soient présentées aux partenaires sociaux. Que penser encore de la réaction disproportionnée de la direction au courriel adressé par la CGT sur l'ensemble des boîtes professionnelles, alors que la CFDT utilise le même canal avec le sigle « SNCF Social » et n'essuie aucune remarque. Ces éléments méritent une réaction de notre part en particulier sur les suites juridiques à donner. Puisque par exemple l'UNSA s'est déjà vue retirer sa représentativité dans une autre entreprise à cause « d'une trop grande proximité avec la direction ».

Focus sur les résultats

La participation à la loupe

Les cheminots se sont de nouveau largement exprimés, même si des difficultés ont été rencontrées dans l'organisation pratique des opérations de vote. La participation est d'autant plus importante que l'instance pour laquelle s'expriment les cheminots est proche d'eux et a contrario plus elle est éloignée moins ils se mobilisent pour voter. A noter, quand même, l'exception pour le CA de Réseau où le taux de participation est proche de celui des DP ou du CE.

- **CS** : 60,53 %
- **CA mobilités** : 57,95 %
- **CA Réseau** : 66,90 %
- **En DP** : 68,90 %

Détail de la participation en CE depuis 2011 :

	Tous collèges	Exécution	Maîtrise	Cadre
2011	73,84 %	70,44 %	78,61 %	76,30 %
2014	69,37 %	65,67 %	74,32 %	71,84 %
2015	68,65%	64,03 %	73,31%	73,23 %

En CE, c'est chez les agents de maîtrise que la baisse est la plus importante (plus de 5 points depuis 2011) mais c'est quand même ce collègue qui se mobilise le plus. Les cadres ont sensiblement plus voté mais ne rattrapent pas le niveau de 2011.

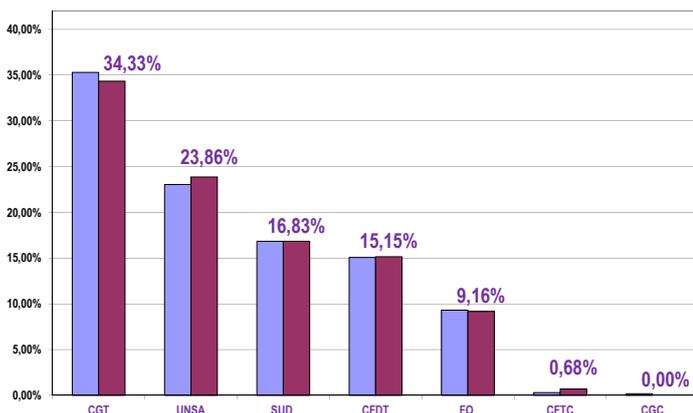
La CGT obtient 35,90 % des suffrages en DP

La CGT est, de loin, la 1^{ère} organisation syndicale du Groupe Public Ferroviaire

Pour l'ensemble des collèges, la CGT obtient 38 164 voix (-2 400), soit 35,9 % des suffrages (-1,95) pour les DP, 36 547 voix (- 3 123), soit 34,33 % (- 0,96) pour le CE et 37 880 voix (-400), soit 35,88 % (-4,45) en CA (chiffres CA Mobilités et CA Réseau additionnés en comparaison aux dernières élections CA). Le paysage syndical n'est pas modifié par rapport aux élections de 2014. Les 4 mêmes OS (CGT, UNSA, Sud-Rail et CFDT) restent représentatives dans le même ordre et en faisant sensiblement les mêmes résultats. Ces 4 OS représentent près de 90 % des

suffrages ! FO ne réussit pas son pari de devenir représentative (même en ayant incorporé dans ses rangs la CGC RFF). De même, l'UNSA ne réussit pas, contrairement à ce qu'elle avait annoncé, à passer première organisation syndicale mais l'écart qui nous sépare se resserre sensiblement, passant de 15,59 à 12,49 en DP et de 12,25 à 10,47 en CE. A noter que plus de 4 cheminots sur 10 qui ont voté CGT sont des agents des 2^e et 3^e collèges.

Résultats CE tous collèges (comparatif 2014)



Représentativité 2015

Les organisations syndicales représentatives par CE

	CGT	UNSA	SUD	CFDT	FO	Total
Paris-Est	1	1	1	1	1	5
Champagne-Ardennes	1	1	1	1		4
Lorraine	1	1	1	1		4
Alsace	1	1	1	1	1	5
Paris-Nord	1	1	1	1	1	5
Picardie	1	1	1		1	4
Nord-Pas-de-Calais	1	1	1	1		4
Paris-St-Lazare	1	1	1	1	1	5
Paris-Rive-Gauche	1	1	1	1		4
Normandie	1	1	1	1		4
Pays de la Loire	1	1	1	1		4
Bretagne	1	1	1	1		4
Centre	1	1	1	1	1	5
Limousin	1	1		1	1	4
Midi-Pyrénées	1	1	1	1	1	5
Aquitaine-Poitou-Char	1	1	1	1		4
Paris-Sud-Est	1	1	1			3
Bourgogne - Franche C	1	1	1	1		4
Rhône-Alpes	1	1	1	1		4
Auvergne - Bourgogne O	1	1	1	1		4
PACA	1	1		1	1	4
Languedoc-Roussillon	1	1			1	3
Siège SNCF Mobilité	1	1		1		3
Circulation	1	1	1	1		4
Maintenance et Travaux	1	1	1	1		4
SNCF Réseau IDF	1	1	1		1	4
Siège SNCF Réseau	1	1		1		3
Ingénieries et Projets	1	1		1		3
EPIC de tête	1	1		1	1	4
Fret	1	1	1	1		4
Gares et Connexions	1	1		1		3
Total	31	31	23	27	12	124
	4	4	1	5	4	

■ Perte de la représentativité au niveau du CE ■ Gagne la représentativité au niveau du CE

Election au Conseil de Surveillance

La CGT est 1^{ère} organisation syndicale au Conseil de Surveillance du GPF avec 34,74 %, loin devant la 2^e OS (l'UNSA) avec 22,20 %.

Inscrits : collège cadre : 36818 (33934 en 2013) autres salariés : 157075 (161600 en 2013)

Exprimés : collège cadre : 66,11 % (+7,85 %) autres salariés : 56,73% (+5,84 %)

CGT : collège cadre : 15,10 % (-3,34%) mais +29 voix autres salariés : 40,10% (-3,77 %) représentant -343 voix

La CGT est première organisation syndicale sur le collège autres salariés et 3^{ème} sur le collège cadre. A noter, une participation en hausse au global de 6,34 %, 3 électeurs sur 5 se sont exprimés.

Les élus CGT au Conseil de surveillance sont : Florence DUMOND (secrétaire du Bureau régional UFCM-CGT de Tours), Bruno LACROIX (secrétaire du Bureau régional UFCM-CGT de Paris-Nord) et Alain PROUVENO (administrateur de l'ancien CA SNCF et membre du BEN UFCM-CGT).



◀
Florence
DUMOND



◀
Bruno
LACROIX



◀
Alain
PROUVENO

Election au Conseil d'Administration de SNCF Réseau

(en comparaison avec des projections sur des périmètres similaires du scrutin CA SNCF de 2013)

La CGT est 1^{ère} organisation syndicale au Conseil d'Administration de SNCF Réseau avec 38,35 %, loin devant la 2^e OS (l'UNSA) avec 24,89 %.

Inscrits : collège cadre : 14244 (9827 en 2013) autres salariés : 41991 (41256 en 2013)

Exprimés : collège cadre : 72,42% (+9,55 %) autres salariés : 62,55 % (+7,38 %)

CGT : collège cadre : 17,97% (-3,45 %) mais +529 voix autres salariés : 46,36 % (-5,40%) représentant + 395 voix.

La CGT est première organisation syndicale sur le collège autres salariés et 3^e sur le collège cadre. A noter, une participation en hausse au global de 8,39 %, plus de 3 électeurs sur 5 se sont exprimés.

Les élus CGT au Conseil d'Administration de SNCF Réseau sont : Didier BOUSQUIÉ, Muriel DAUVERGNE (secrétaire du Bureau Régional UFCM-CGT de PSE), Christine MÉQUIGNON (secrétaire du Bureau Régional UFCM-CGT de Clermont-Ferrand) et Guy ZIMA (administrateur de l'ancien CA SNCF).

Election au Conseil d'Administration de SNCF Mobilités

(en comparaison avec des projections sur des périmètres similaires du scrutin CA SNCF de 2013)

La CGT est 1^{ère} organisation syndicale au Conseil d'Administration de SNCF Mobilité avec 33,84 %, loin devant la 2^e OS (l'UNSA) avec 19,90 %.

Inscrits : collège cadre : 18042 (16926 en 2013) autres salariés : 108273 (116294 en 2013)

Exprimés : collège cadre : 63,62% (+6,74%) autres salariés : 54,50% (+5,02%)

CGT : collège cadre : 12,52% (-4,22%) représentant une perte de 175 voix autres salariés : 37,98% (-2,97%) représentant - 1149 voix.

La CGT est 1^{ère} organisation syndicale sur le collège autres salariés et 3^{ème} sur le collège cadre. A noter, une participation en hausse au global de 5,38%, seul un peu plus d'un électeur sur 2 s'est exprimé.

Les élus CGT au Conseil d'Administration de SNCF Mobilités sont : Laurent COOPER (membre du secrétariat UFCM-CGT), Véronique MARTIN (administrateur de l'ancien CA SNCF) et Xavier PORTAL.

L'UFCM-CGT est 1^{ère} OS chez les agents de maîtrise avec 39,02 % en DP

Election des Délégués du Personnel

(en comparaison avec le scrutin du 20 mars 2014)

La CGT reste 1^{ère} organisation syndicale en DP avec 35,90 %, loin devant la 2^e OS (l'UNSA) avec 23,41 %.

Inscrits : collège Maîtrise : 46086 (47865 en 2014) collège cadre : 31703 (31245 en 2014)

Exprimés : collège Maîtrise : 71,52% (-0,85%) collège cadre : 73,16% (+3,43%)

UFCM-CGT : collège Maîtrise : 39,02% (-1,02%) collège cadre : 16,37% (-1,94%)

A noter une plus forte mobilisation chez les cadres avec une progression de la participation. L'UFCM-CGT reste la deuxième organisation syndicale de l'encadrement en DP avec 29,66 % des suffrages, la première chez les agents de maîtrise et la 3^{ème} chez les cadres.

Election aux Comités d'Etablissement

(en comparaison avec le scrutin du 20 mars 2014 sur des projections de périmètres pour certains établissements)

La CGT reste 1^{ère} organisation syndicale en CE avec 34,33 %, loin devant la 2^e OS (l'UNSA) avec 23,86 %.

Zoom sur l'encadrement

Inscrits : collège Maîtrise : 46500 (48357 en 2014) collège cadre : 33197 (32303 en 2014)

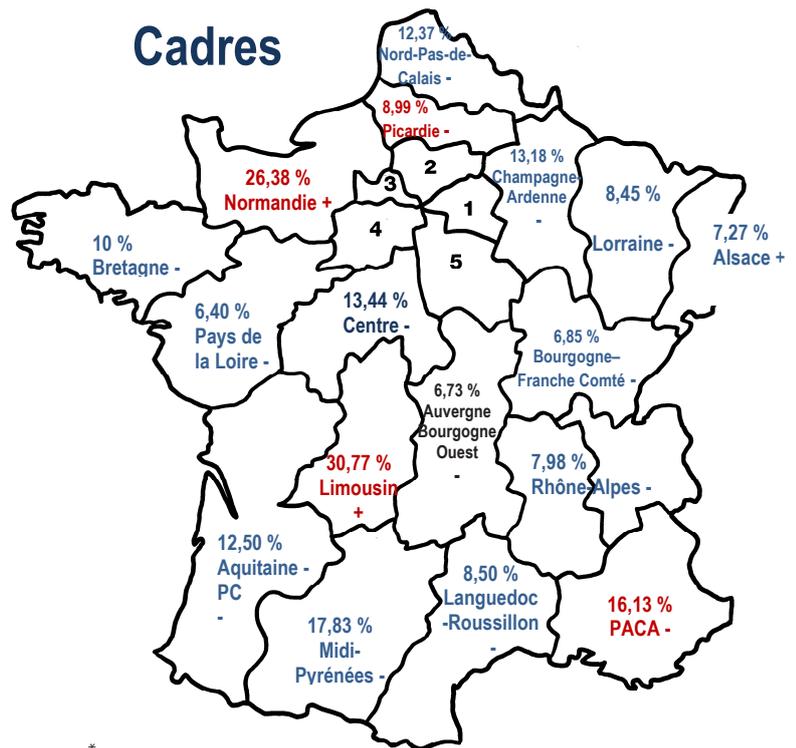
Exprimés : collège Maîtrise : 71,36% (-1,06%) collège cadre : 71,28% (+1,20%)

UFCM-CGT : collège Maîtrise : 36,73% (-0,04%) collège cadre : 14,93% (-1,21%)

Il est à noter pour ce vote une augmentation de la participation du vote cadre, et il y a lieu de remarquer qu'il manque 287 voix cadres et seulement 15 voix maîtrises pour égaler nos résultats de 2014, autant dire presque rien.

Si ces éléments peuvent être mis en comparaison avec l'évolution des effectifs, cela ne peut pas tout expliquer. L'analyse de ces chiffres montre qu'en un peu plus d'un an il y a d'un côté 1 857 maîtrises en moins inscrits pour ce scrutin et d'un autre côté 894 cadres en plus. A cela, il faut ajouter la stratégie de l'entreprise de réduire de façon drastique le nombre de bureaux de vote de près de la moitié ce qui est sans conteste un moyen d'éloigner nombre de cheminots des urnes, et d'inciter l'encadrement à voter plus massivement, les bureaux de vote étant principalement situés au siège des établissements.

Les cadres ont très largement participé à ce scrutin et ont pu être sensibles à un discours redondant de la direction sur l'incompatibilité entre être encadrant, manager ou dirigeant et voter CGT voire SUD-RAIL, laissant sous-entendre que cela serait un défaut de loyauté vis-à-vis de l'entreprise et donc de son propre emploi.



1 Paris Est -	9,96 %
2 Paris Nord +	11,89 %
3 Paris Saint Lazare -	15,24 %
4 Paris Rive Gauche -	12,47 %
5 Paris Sud Est -	20 %
FRET -	16,02 %
Gares et Connexions -	9,58 %
EPIC de tête -	14,79 %
Siège SNCF Mobilité	13,14 %
Circulation +	18,29 %
Maintenance et Travaux -	18,20 %
SNCF Réseau IDF -	18,58 %
Siège SNCF Réseau -	7,38 %
Ingénierie et Projets	18,96 %

Légende (résultats en CE)

UFCM CGT 1^{ère} OS

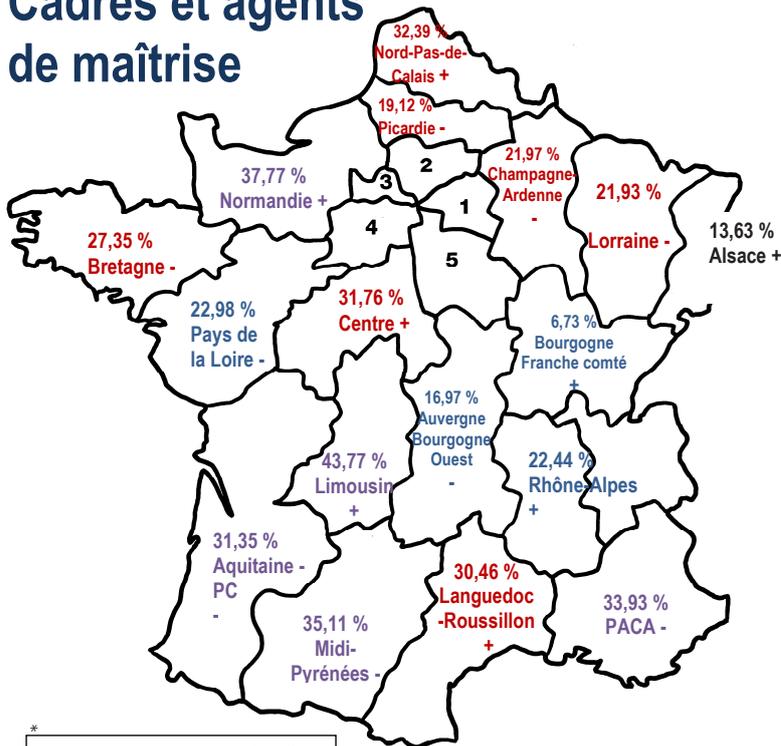
UFCM CGT 2^{ème} OS

UFCM CGT 3^{ème} OS

UFCM CGT 4^{ème} OS

*Résultats non visibles sur la carte

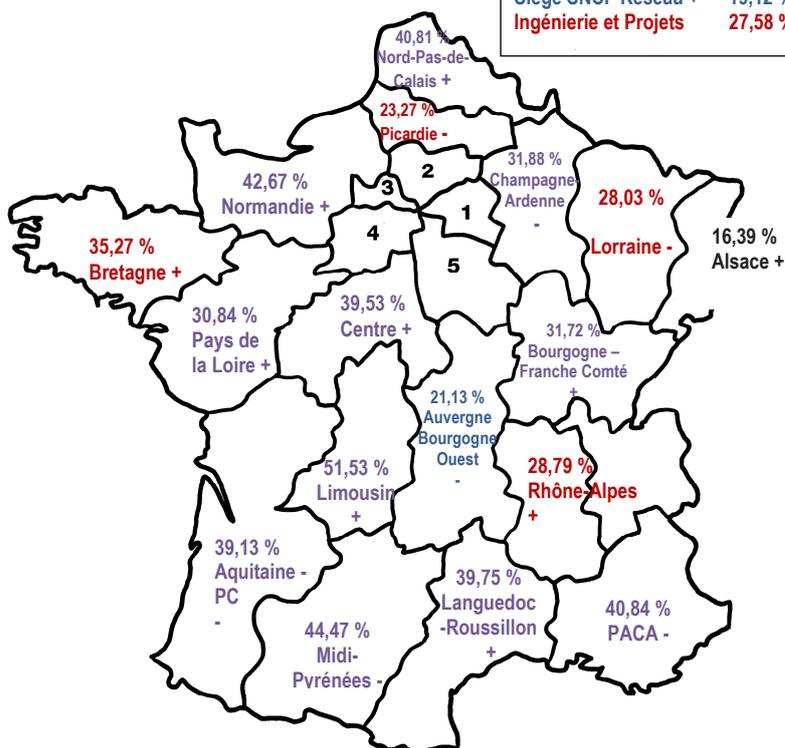
Cadres et agents de maîtrise



1 Paris Est +	25,08 %
2 Paris Nord +	19,74 %
3 Paris Saint Lazare -	34,82 %
4 Paris Rive Gauche -	27,74 %
5 Paris Sud Est -	37,27 %
FRET -	24,97 %
Gares et Connexions -	21,08 %
EPIC de tête +	19,11 %
Siège SNCF Mobilité	15,55 %
Circulation +	33,81 %
Maintenance et Travaux -	35,85 %
SNCF Réseau IDF -	29,87 %
Siège SNCF Réseau +	9,71 %
Ingénierie et Projets	31,15 %

1 Paris Est +	30,67 %
2 Paris Nord +	23,40 %
3 Paris Saint Lazare -	43,54 %
4 Paris Rive Gauche +	36,52 %
5 Paris Sud Est -	44,05 %
FRET +	34,20 %
Gares et Connexions -	34,41 %
EPIC de tête -	27,35 %
Siège SNCF Mobilité	26,02 %
Circulation +	39,52 %
Maintenance et Travaux -	45,97 %
SNCF Réseau IDF -	37,01 %
Siège SNCF Réseau +	19,12 %
Ingénierie et Projets	27,58 %

Agents de maîtrise



Quelques résultats en établissement et région :

Si la mise en place des périmètres rend plus difficile la lecture des résultats en comparaison avec le dernier scrutin, quelques résultats encourageants sont à relever et doivent s'analyser pour mieux comprendre le succès de l'UFCM-CGT, en tirer les enseignements, les partager, les échanger en vue des prochaines échéances qui s'annoncent en 2018 !

DP Maîtrise :

A la Direction Régionale Normandie, l'UFCM-CGT réalise 100 % des suffrages.

A l'ET TRACTION ALPES, l'UFCM-CGT passe de 28 à 44 % des suffrages.

A l'Infrapôle Auvergne Nivernais, l'UFCM-CGT franchit la barre des 60 % des suffrages exprimés en recueillant ainsi 61,63 % avec une progression de 9,33 %

DP Cadre :

A la Direction de la Circulation, le vote UFCM-CGT passe de 12,93 à 17,54 %

Au Groupement Cadre Mobilités Limousin, l'UFCM-CGT se maintient au-dessus de la barre des 30 % et stabilise son score de 2014.

A la Direction Ingénierie et projets, il manque une voix pour franchir la barre de 20 %, l'UFCM-CGT affichant un résultat de 19,99 %, cependant encourageant.

CE maîtrise :

Au Technicentre Est Européen, le vote UFCM-CGT enregistre une progression de plus de 11 % pour atteindre 52,24 % des suffrages.

A l'Infralog PACA, le vote en faveur de l'UFCM-CGT dépasse les 60 % pour atteindre 60,78 % avec une progression de 9,36 %

A l'EEV Nord Pas de Calais, il manque une voix pour franchir la barre des 40 % de suffrages exprimés en faveur de l'UFCM-CGT avec 39,66 % des suffrages et une progression de 2,60 %

CE Cadre :

A l'ECT de Paris Sud-Est, les suffrages en faveur de l'UFCM-CGT passent de 33,33 % à 54,84 %, soit une progression de 21,51 %

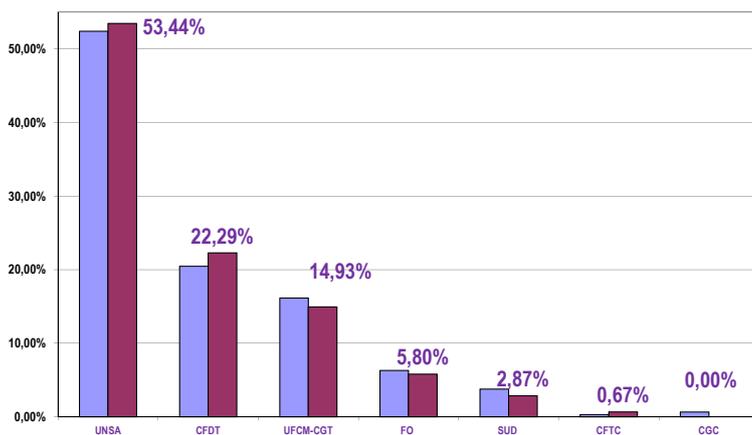
A l'ESV Haute Normandie, le résultat de l'UFCM-CGT bondit de 22,45 % à 40,74 %, soit une progression de 18,29 %

A l'EIC Midi Pyrénées, il manque une voix pour franchir les 40 %, l'UFCM-CGT progresse de 2,47 % et stabilise son score à 39,39 %

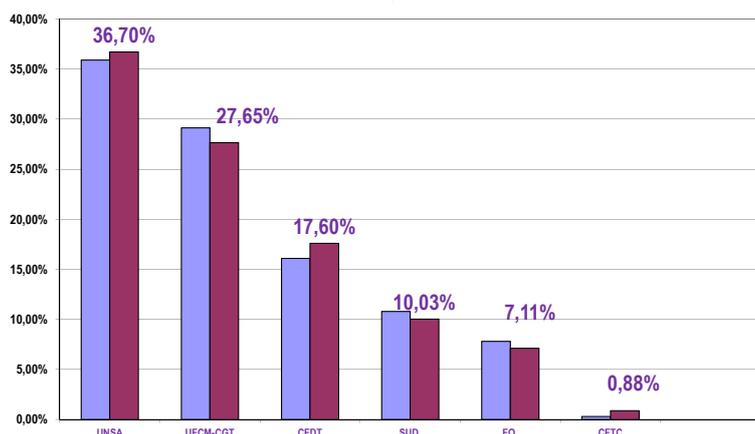
Résultats CE agents de maîtrise (comparatif 2014)



Résultats CE cadres (comparatif 2014)



Résultats CE cadres et agents de maîtrises (comparatif 2014)



Un bilan mitigé, mais des résultats encourageants :

Si on peut noter une certaine stabilité du scrutin, on retiendra surtout que la CGT reste, et de loin, la 1^{ère} organisation syndicale en DP avec 14 points d'avance sur l'UNSA, comme en CE avec plus de 11 points d'écart. La CGT, et son UFCM-CGT, est ainsi la seule organisation de la SNCF à pouvoir signer seule un accord au sein de l'entreprise, accord qui pourrait alors se mettre en œuvre s'il n'est pas dénoncé par des organisations syndicales totalisant entre elles plus de 50 %.

Les prochaines semaines doivent être l'occasion de faire un bilan des besoins en formation des nouveaux élus, de déterminer les méthodologies de travail à mettre en œuvre pour cette nouvelle mandature, choix des représentants syndicaux, organisation des comptes rendus, préparation des périodes de notations. C'est aussi l'occasion de réfléchir au besoin d'implication des élus dans nos structures syndicales, besoin accru avec la mise en place du GPF et de nombreuses délégations nationales, les élus qui vont y siéger vont avoir besoin de relais essentiels auprès de tous les cheminots de leurs périmètres respectifs.

Le renforcement, véritable outil d'action :

12 861 agents de maîtrise et 3 796 cadres ont choisi les candidats présentés par l'UFCM-CGT lors des élections des délégués du personnel, récompensant ainsi la proximité et l'efficacité de nos élus.

16657 cheminots de l'encadrement ont ainsi exprimé qu'ils soutenaient les propositions de l'UFCM-CGT, et il nous appartient de nous tourner vers eux pour les rassembler, échanger avec eux pour développer encore plus notre activité spécifique et ainsi mettre en œuvre nos orientations de congrès. C'est aussi un important vivier pour la syndicalisation et le renforcement de notre UFCM-CGT.

Il est à noter que le ratio entre le nombre de syndiqués CGT et le nombre de voix CGT donne chez les agents de maîtrise 1 syndiqué pour 3,6 voix et pour les cadres 1 syndiqué pour 1,7 voix, et au global des 2^e et 3^e collèges 3 voix par syndiqué. Depuis le début de l'année 2015, 203 cheminots de l'encadrement ont fait le choix de nous rejoindre, dont une centaine au cours de ces mois de campagne, c'est un appui indéniable et un encouragement à poursuivre notre activité, et l'agenda social des prochains mois ne permet pas d'envisager une pause revendicative. Les prochaines échéances électorales se gagnent dès maintenant, le scrutin est passé, l'implication de chaque syndiqué doit se poursuivre et s'amplifier.